



Cette fiche est conçue pour aider les étudiants sans-papiers et les bénéficiaires du programme DACA (L'action différée pour les arrivées d'enfants) dans l'État de l'Utah à comprendre leurs options concernant la fréquentation et le paiement des frais d'études universitaires.

Les rêveurs sont les bienvenus ici.

Photo de Nathan Dumlao, utilisée avec permission

Fréquentation de la faculté (du collège)

Aller à la faculté dans l'Utah

Les étudiants sans-papiers et les bénéficiaires du programme DACA peuvent fréquenter l'université dans l'État de l'Utah. Tous les étudiants, quel que soit leur statut d'immigration, sont éligibles à l'admission dans l'une des facultés (collèges) et universités accréditées (publiques ou privées) de l'Utah.

Aller à la faculté en dehors de l'État

Chaque État a ses propres lois relatives aux admissions dans les facultés pour les sans-papiers et les bénéficiaires du programme DACA. Adressez-vous au bureau des admissions de votre potentielle future faculté pour discuter de vos options.

Avoir les moyens pour fréquenter la faculté

Frais de scolarité

En vertu du Projet de loi 144 de la Chambre de l'Utah (Utah House Bill 144), les étudiants sans-papiers ont droit à des frais de scolarité dans l'État s'ils fréquentent un lycée de l'Utah pendant trois ans ou plus et sont diplômés d'un lycée de l'Utah ou qu'ils obtiennent un Diplôme de formation générale (GED) dans l'Utah. Les étudiants doivent déposer une Déclaration sous serment en vertu du Projet de loi 144 de la Chambre (HB 144 Affidavit) par l'intermédiaire de leur faculté afin de se qualifier.

Bourses d'études

Les étudiants sans papiers peuvent également prétendre à des bourses privées, certaines d'État et / ou institutionnelles.

Les étudiants sont encouragés à postuler pour toutes les bourses auxquelles ils sont éligibles. Les sites Web utiles incluent :

- Les clés du succès
- Centres de rêve (SLCC et UU)
- Éduquer en l'Utah

FAFSA

L'Application gratuite pour l'aide fédérale aux étudiants (FAFSA) est l'application (la demande) que les étudiants doivent remplir chaque année pour demander une aide financière fédérale, y compris les bourses Pell, l'alternance travail-études et les prêts étudiants fédéraux.

Certains « non-citoyens éligibles » peuvent remplir l'application FAFSA et bénéficier d'une aide financière fédérale. Afin de remplir l'application FAFSA en tant que non-citoyen éligible, vous devrez entrer votre « Numéro d'enregistrement d'étranger » (ARN) dans l'application FAFSA.

En vertu des lois en vigueur, les étudiants sans-papiers et les bénéficiaires du programme DACA ne sont pas inclus dans la catégorie des non-citoyens éligibles et ne sont donc pas éligibles à l'aide financière fédérale. Dans de nombreux cas, les étudiants sans-papiers et les bénéficiaires du programme DACA n'auront pas besoin de remplir l'application FAFSA. Si vous postulez pour une bourse qui vous oblige à remplir l'application FAFSA, veuillez demander de l'aide au bureau d'aide financière de votre faculté ou université.

Si vous êtes un citoyen américain (des États-Unis) mais que les deux ou l'un de vos parents sont sans papiers, vous pouvez et devez remplir l'application FAFSA. Vous devrez entrer des 0 pour le Numéro de sécurité sociale de votre/vos parent(s) et imprimer, signer et envoyer par la poste la page de signature de FAFSA.